Degrés
Audit & conseil

Audit Pré -Acquisition

L'achat d'un domaine viticole représente un investissement complexe, mêlant enjeux fonciers, agricoles, financiers et réglementaires. C'est pourquoi une majorité d'investisseurs choisissent de se faire accompagner par un auditeur externe spécialisé avant l'acquisition d'une propriété.
Cette pratique est de plus en plus courante, surtout quand les montants investis sont élevés.

Les principales **missions**

- Audit foncier : analyse du cadastre, des droits d'exploitation
- Audit technique agricole : état du vignoble, âge des vignes, matériel, pratiques culturales.
- Audit œnologique : qualité du chai, potentiel de vinification, production passée.
- Audit financier : rentabilité, stocks, contrats de distribution, dettes.
- Audit réglementaire : conformité aux normes environnementales, AOC

70%

des investisseurs privés souvent passionnés mais pas experts, font appel à un auditeur externe avant d'acheter un domaine viticole

Un **allié** pour un investissement réussi

Pourquoi faire appel à un **auditeur**

Un domaine viticole est un actif complexe, vivant, sensible au climat, au sol et à la gestion humaine, cela permet de :

- Mieux évaluer la valeur réelle du domaine
- Négocier le prix ou les conditions d'acquisition et poser des conditions suspensives.
- Sécuriser l'investissement, notamment sur le long terme (retour sur investissement, potentiel d'exportation, etc.)
- Identifier les opportunités, les risques et les axes d'amélioration

Ainsi, l'intervention d'un auditeur externe s'impose comme un levier stratégique dans tout projet de reprise ou d'acquisition dans le secteur viticole.

Evaluer

Negocier

Sécuriser

Un outil stratégique pour éviter les **mauvaises surprises** et optimiser la reprise d'un domaine.

Contactez Fabrice

contact@12-degres.fr

www.12-degres.fr